

Enseignante ou enseignant

École secondaire et primaire- CSSPO

Poste régulier et contrat - Champ 06-10 – Musique

Concours E-17

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Lieu de travail : Territoire du Centre de services scolaire du Portages-de-l'Outaouais.
- Date d'entrée en fonction : Année scolaire 2023-2024.
- Salaire annuel : 46 527 \$ \$ à 92 027 \$, selon l'expérience et la qualification.

AVANTAGES SOCIAUX

- Conciliation travail-famille (congé pour la période d'été, des fêtes et la semaine de relâche);
- Régime de retraite avantageux;
- Assurances collectives avantageuses;
- Télémédecine;
- Programme d'aide aux employés;
- Programme de formation continue pour les employés;
- Possibilité d'avancement remarquable;

POUR POSER VOTRE CANDIDATURE

Faire parvenir les documents suivants à l'adresse suivante :

enseignants.srh@csspo.gouv.qc.ca

- Lettre de présentation avec le numéro de concours désiré;
- Curriculum Vitae;
- Diplôme universitaire si obtenu;
- Relevés de notes universitaire.

Le Centre de services scolaire s'étant doté du programme d'accès à l'égalité en emploi, invite les femmes, les membres des minorités ethniques et visibles, les autochtones ainsi que les personnes handicapées à s'identifier lors de l'envoi de leur candidature.

NATURE DU TRAVAIL

La tâche de la personne enseignante comporte notamment la préparation des cours et des leçons, la transmission de connaissances et l'évaluation des élèves selon les programmes autorisés par le ministère de l'Éducation du Québec auprès des élèves du primaire et du secondaire.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

La personne enseignante du préscolaire et du primaire est généralement responsable d'un seul groupe d'élèves et enseigne différentes matières. Dans le cas où elle enseigne une spécialité (ex. : éducation physique), elle est amenée à intervenir auprès de plusieurs groupes.

Au secondaire, à l'éducation aux adultes ou à la formation professionnelle, La personne enseignante est spécialiste d'une matière ou d'un domaine en particulier (ex. : mathématique ou univers social au secondaire, esthétique ou usinage en formation professionnelle) et intervient généralement auprès de plusieurs groupes d'élèves.

PRINCIPALES TÂCHES

- Préparer les outils d'apprentissage des élèves;
- Offrir les séances de cours aux élèves;
- Évaluer le rendement et le progrès aux élèves;
- Collaborer avec les parents d'élèves et le personnel de l'école afin de servir les besoins individuels de l'élève;
- Organiser des activités éducatives, culturelles, récréotouristiques, sportives, sociales et parascolaires.

Qualifications requises

- Être titulaire d'une autorisation d'enseigner au Québec valide : brevet d'enseignement, permis d'enseigner ou autorisation provisoire;
- Avoir une preuve de réussite du test de français : SEL, CÉFRANC ou TECFÉE.